

ASSURA

2019

Assura SA
Situation financière

Selon circulaire FINMA 16/2 -« Publication assureur »

Table des matières

Synthèse	2
Activité de l'entreprise	3
Résultats de l'entreprise	5
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	8
Profil de risque	11
Evaluation des actifs et des passifs	13
Gestion du capital	19
Solvabilité	20
Annexes	22
Rapport de l'organe de révision	26
(y c. les comptes annuels)	

Synthèse

Entité du Groupe Assura, la société Assura SA a stabilisé sa croissance en 2019, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et comptabilise près de 500'000 clients au 31 décembre 2019.

La performance financière de la société est satisfaisante puisqu'elle a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 353.5 Mio pour l'exercice 2019 contre CHF 348.9 Mio en 2018, avec un résultat net s'établissant à CHF 15.2 Mio.

Grâce à une maîtrise de ses coûts de gestion, en ligne avec le développement du portefeuille des assurés, Assura SA a poursuivi sa stratégie orientée vers une stabilité financière à long terme. Cette stratégie s'est notamment traduite par la constitution de réserves supplémentaires, renforçant sa solidité et la qualité de ses fonds propres.

En 2019, dans le cadre de la délégation opérationnelle à Figeas SA, l'important projet de renouvellement du système d'information cœur de métier, supportant l'essentiel des activités d'Assura SA au service du client, est allé de l'avant. Les conditions indispensables à sa gestion ont été mises en place et, au terme d'un processus d'analyse et de sélection des solutions proposées sur le marché, un partenariat a été conclu avec la société Adcubum. Par ailleurs, un nouveau produit d'assurance hospitalière a été lancé à l'automne 2019. Dénommé Optima Flex Varia, il permet de choisir la division souhaitée en amont d'une hospitalisation. Ce produit s'adapte en fonction des attentes et de la situation de l'assuré puisque celui-ci peut décider de payer une participation pour être hospitalisé en division semi-privée ou privée ou choisir de recevoir une contribution en optant plutôt pour un séjour en division générale. Enfin, 2019 a vu le développement de l'application AssuraScan qui permet désormais aux assurés de numériser leurs factures et justificatifs et de les envoyer à Assura depuis leur téléphone mobile.

Ces évolutions concrétisent la volonté d'Assura de répondre aux attentes de ses assurés par des produits, outils et services modernes et adaptés.

Le profil de risque d'Assura SA fait l'objet d'une cartographie précise des risques répertoriés selon leur nature et leur degré d'importance. Il n'a pas connu d'évolution significative en 2019. Enfin, cette même année, la solvabilité de la société reste à un niveau supérieur aux exigences légales et s'avère satisfaisante.

Au rang des priorités stratégiques de l'entreprise, l'amélioration de la qualité de service a continué de bénéficier de mesures dédiées, parmi lesquelles la sensibilisation et la formation des collaborateurs et des managers de la société ainsi que la mise en place, à l'échelle de toute l'entreprise, d'un système de management par objectifs, en phase avec les axes stratégiques de l'entreprise.

Activité de l'entreprise

Assura SA est une société active dans le domaine de l'assurance complémentaire maladie et accident (LCA). Sa gamme de produits d'assurance comprend neuf groupes et a pour vocation de compléter les prestations de l'assurance-maladie de base (LAMal).

Stratégie et opérations

La croissance observée au cours de ces dernières années a permis à Assura SA de consolider sa position à l'échelle nationale, avec 500'000 clients environ au 31 décembre 2019. Une des priorités stratégiques de la société est de garantir sa stabilité financière sur le long terme. Sa politique de prudence l'a amenée à renforcer ses réserves financières en 2019 et à se doter des provisions nécessaires.

Assura SA entend devenir l'un des acteurs majeurs dans le domaine des assurances complémentaires. Ainsi, en 2019, la société a poursuivi et concrétisé ses efforts de renégociation des principales conventions la liant aux établissements hospitaliers. L'objectif de cette démarche est de renforcer la transparence des processus de facturation pour garantir que toute prestation facturée en assurance complémentaire (LCA) ne soit pas couverte par l'assurance de base (LAMal) et constitue bien une prestation hospitalière supplémentaire. Par ailleurs, des négociations ont eu lieu pour limiter les hausses des primes des produits d'assurance complémentaire Optima et Optima Plus dans les prochaines années, sans réduire l'accès global aux prestations des assurés concernés. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le choix offert aux assurés reste très large, tout en étant focalisé sur les cliniques et hôpitaux offrant les meilleures conditions.

Assura SA bénéficie du support de Figeas SA, société de services du Groupe Assura. Cette dernière a poursuivi le développement de solutions à forte valeur ajoutée adaptées aux attentes de ses partenaires-clients, en termes de productivité, de coûts et de rentabilité. Ces services sont facturés selon le principe de pleine concurrence et correspondent à la gestion administrative de certains secteurs. Les services refacturés couverts sont, en particulier, la gestion des ressources humaines, la finance, l'informatique, les services actuariels ainsi que les services juridiques, de compliance et de gestion des risques. Grâce au savoir-faire de Figeas SA, Assura SA bénéficie pleinement des synergies dégagées par cette mise en commun d'activités de support.

Actionnariat et structure juridique

La société Assura SA, dont le siège est à Pully, est détenue à 84.3% par la société Assura Holding SA, à 10% par le fonds de prévoyance du Groupe Assura (ex-fonds de prévoyance Divesa) et à 5.7% par elle-même; Assura Holding SA détient également 100% de la société Figeas SA, société de services du Groupe Assura.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faîtière du Groupe.

Assura SA opère sur l'ensemble du territoire suisse à travers deux sites principaux: Le Mont-sur-Lausanne et Berne-Bümpliz.

Les comptes statutaires annuels sont révisés par la société Ernst & Young SA (Lausanne), dont le réviseur responsable est M. Blaise Waegli. Ils sont conformes à la loi suisse (Code des obligations) et aux statuts.

Résultats de l'entreprise

Assura SA présente un bénéfice net stable de CHF 15.2 Mio pour l'année 2019 contre un résultat de CHF 16.1 Mio lors de l'exercice précédent.

Résultat technique

Primes

Les primes ont augmenté de 1.3% par rapport à 2018. Elles représentent un montant de CHF 353 Mio en 2019 (CHF 349 Mio en 2018) résultant de la production nette des produits et d'une croissance maîtrisée du nombre moyen de contrats.

Le portefeuille d'Assura SA au 31.12.2019 représente près de 500'000 polices, globalement stable par rapport à 2018.

Prestations et sinistres

Les charges des sinistres pour propre compte ont augmenté de 13.9% en 2019 par rapport à 2018, représentant un total de CHF 300 Mio (CHF 264 Mio en 2018), principalement en raison de dotations complémentaires ponctuelles aux provisions de sécurité et de fluctuation pour CHF 20 Mio environ. Retraité de cet effet non récurrent, le ratio de sinistralité, soit le rapport entre les charges de sinistres et prestations pour propre compte et les primes acquises pour propre compte, est stable et s'établit à 79% en 2019, contre 76% en 2018.

Les provisions techniques sont jugées suffisantes et l'attribution à ces dernières se fait selon le plan d'exploitation d'Assura SA validé par la FINMA.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais de gestion (frais de personnel, commissions et autres frais administratifs) sont en ligne avec la production et l'évolution du portefeuille. Les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte diminuent à CHF 48 Mio en 2019, par rapport à 2018 (CHF 58 Mio). Cet écart traduit à la fois la baisse significative des commissions payées aux agents externes et les efforts d'optimisation des coûts réalisés en 2019.

Le résultat de l'activité technique d'assurance d'Assura SA est en conséquence de CHF 4 Mio sur l'exercice 2019 contre un résultat de CHF 27 Mio en 2018, et globalement stable hors effets non récurrents. Le ratio combiné (somme du ratio de frais et du ratio de sinistres) ressort à 99% fin 2019, contre 92% en 2018.

Résultat financier

Produits des placements

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2019	Plus-values réalisées 2019	Plus-values non réalisées 2019	Total 2019
	7'595'718	-	-	7'595'718
Titres à revenu fixe	8'651'899	1'261'648	-	9'913'547
Actions	930'568	436'058	6'088'381	7'455'007
Autres placements	4'180'459	12'365'227	28'629'279	45'174'965
Total	21'358'644	14'062'933	34'717'660	70'139'237

Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2019	Moins-values réalisées 2019	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2019	Total 2019
Biens immobiliers	-1'220'860	-	-1'848'214	-3'069'074
Titres à revenu fixe	-1'337'538	-1'871'244	-	-3'208'782
Actions	-46'523	-21'006	-76'496	-144'025
Autres placements	-228'590	-13'214'484	-4'022'110	-17'465'184
Total	-2'833'511	-15'106'734	-5'946'820	-23'887'065
Résultat des placements de capitaux 2019	18'525'133	-1'043'801	28'770'840	46'252'172

Charges financières et frais de gestion des placements

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2018	Plus-values réalisées 2018	Plus-values non réalisées 2018	Total 2018
Biens immobiliers	7'605'955	292'858	-	7'898'813
Titres à revenu fixe	2'050'535	1'052'801	-	3'103'336
Actions	1'667'093	149'068	2'868'114	4'684'275
Autres placements	5'047'711	7'144'814	12'367'454	24'559'979
Total	16'371'294	8'639'541	15'235'568	40'246'403

Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2018	Moins-values réalisées 2018	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2018	Total 2018
Biens immobiliers	-1'414'889	-	-1'848'876	-3'263'765
Titres à revenu fixe	-871'199	-2'819'198	-	-3'690'397
Actions	-40'834	-259'761	-6'165'606	-6'466'201
Autres placements	-532'175	-6'920'046	-25'161'881	-32'614'102
Total	-2'859'097	-9'999'005	-33'176'363	-46'034'465
Résultat des placements de capitaux 2018	13'512'197	-1'359'464	-17'940'795	-5'788'062

Autres impacts notables

Le montant des fonds propres progresse grâce au bénéfice net réalisé et s'élève à CHF 84.6 Mio pour l'année 2019. Aucune affectation aux réserves légales, issue du bénéfice, n'a été effectuée.

Résultat par branche

La branche accident est composée des quatre produits de la gamme Prévisia (Prévisia, Prévisia +, Prévisia Maxi et Prévisia Extra). Les charges de dotation aux provisions techniques étant moindres pour la branche accident, celle-ci est à nouveau bénéficiaire alors que la branche maladie reste déficitaire. Les informations quantitatives du résultat par branche sont reprises en annexe du présent document.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faîtière du Groupe; son Conseil de fondation est composé de six membres.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'un président, M. Jean-Luc Chenaux, d'un vice-président, M. Eric Bernheim, et de cinq membres, Mmes Sandra Hauser et Barbara Staehelin ainsi que MM. Bruno Pfister, Marc Joye et David Queloz.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération. Durant l'année 2019, le Conseil d'administration a tenu sept séances ordinaires, quatre workshops et une journée de séminaire stratégique.

Lors de l'Assemblée générale du 9 mai 2019, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

En avril 2020, le Conseil a arrêté les comptes statutaires et consolidés 2019.

Direction générale (au 01.02.2020)

La Direction générale a évolué au tournant des années 2019 et 2020. Comptant sept membres nommés par le Conseil d'administration, elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

La Direction générale est composée du directeur général, Ruedi Bodenmann, et de six membres chargés des activités opérationnelles de l'entreprise, à savoir Danilo Bonadei, Département Clients et Marché, Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing, Fabio Fierloni, Département Prestations, Andrea Vogel, Département Informatique, *ad interim*, Patrick Grandfils, Département Finances, Diego Cicco, Département RH et Services généraux.

Au cours de l'exercice 2019, la Direction générale s'est réunie sur une base bimensuelle.

Système de gestion des risques et de contrôle interne

Le système de gestion des risques & contrôle interne de l'entreprise est composé des éléments suivants :

- Une stratégie de risque (indiquant notamment la typologie des risques et l'appétit au risque retenus) définie par le Conseil d'administration ;
- Une politique de risques formalisée au travers de règles internes (règlements, directives...) précisant la façon dont l'entreprise s'organise afin de respecter l'appétit au risque (système de limites de risque)
- Deux macro-processus documentés (ORSA et Contrôle interne) formalisant la mise en œuvre opérationnelle des politiques de risques ;
- Une structure organisationnelle cohérente avec les macro-processus (fonction gestion des risques quantitatifs et fonction gestion des risques qualitatifs) ;
- Des personnes ayant l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle pour exercer leurs fonctions ;
- Un système d'information et des outils adéquats.

La gouvernance en place permet de garantir la cohérence globale du système de gestion des risques et de contrôle interne, de gérer les interactions entre les différentes fonctions de gestion des risques et de fournir un reporting consolidé fiable et utile au pilotage de l'entreprise.

Rôles et responsabilités des acteurs du Système de contrôle interne (SCI)

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA. Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille. Il décide également de la politique des risques et surveille leur évolution. Les exigences du Conseil d'administration concernant la gestion des risques et du SCI sont détaillées dans un Règlement spécifique ainsi que dans une « Stratégie de risques ».

Le Comité d'audit et des risques (CAUD)

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2019, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

L'organe de révision externe

L'organe externe établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes.

L'Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la société une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide la société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques. En leur qualité de « spécialistes métiers », les directeurs sont responsables d'identifier et d'évaluer les risques spécifiques à leur activité, de s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation ainsi que de la mise en œuvre d'actions (mesures) de réduction des risques.

L'Actuaire responsable

L'Actuaire responsable satisfait aux responsabilités qui lui incombent en vertu des exigences légales et réglementaires. Il a notamment pour rôle le contrôle et la validation des travaux actuariels suivants :

- la fortune liée ;
- les provisions actuarielles ;
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits ;
- les adaptations tarifaires des produits existants ;
- les rentabilités par produit ;
- les planifications actuarielles.

La Compliance ou Conformité

Le responsable de la conformité veille au respect des prescriptions légales, réglementaires et internes ainsi qu'aux normes déontologiques en vigueur. Il surveille la mise en œuvre des évolutions législatives et réglementaires au sein du Groupe Assura. Il assiste la Direction générale et les collaborateurs en matière d'application et de surveillance de la conformité.

La fonction gestion des risques

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe et notamment ceux de la société Assura SA.

La fonction gestion des risques, sous la responsabilité du Comité de gestion des risques et de contrôle interne, est responsable de :

- l'existence d'un système de contrôle interne conforme aux objectifs et au degré de tolérance aux risques de l'entreprise ;
- la mise en place et du bon déroulement de la gestion des risques, avec une remise en cause lors de chaque étape (identification, évaluation, gestion et contrôle des risques) ;
- la documentation de l'organisation du SCI ;
- toute procédure d'identification des risques principaux et processus majeurs, des directives et des processus internes de l'entreprise.

Profil de risque

Dans le cadre de sa Stratégie de risque, Assura SA a défini une typologie des risques auxquels elle est soumise. On distingue deux grandes catégories : les risques métier, de nature quantitative, qui correspondent aux risques inhérents à l'activité de l'entreprise (risques d'assurance et risques financiers) et les risques opérationnels, de nature qualitative, qui correspondent aux risques liés aux processus, aux personnes, aux systèmes et aux événements externes. Les risques quantitatifs font l'objet d'une évaluation figurant dans la partie Solvabilité du présent document.

Risques d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte technique induite par une prévision inadéquate d'éléments actuariels (primes, prestations, provisions).

Les principaux risques d'assurance pour Assura SA sont : le risque de dérive de la sinistralité hospitalière ainsi que le risque de baisse de rentabilité du portefeuille des produits ambulatoires. Le provisionnement suffisant des engagements viagers constitue également un risque actuariel significatif faisant l'objet d'un suivi particulier.

Risques financiers

Les risques financiers correspondent au risque de perte financière induite par des fluctuations des marchés financiers, des événements de crédit ou des problèmes de liquidités.

Le principal risque financier pour Assura SA est le risque de taux, principalement lié au fait que les engagements viagers représentent l'essentiel du passif de la société et que leur durée est sensiblement supérieure à la durée de l'actif.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi spécifique repris dans un rapport séparé afin d'être conforme à la Circulaire FINMA 2013/5 « Liquidités des assureurs ».

Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes opérationnelles directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures de l'établissement, de son personnel (erreur, malveillance, fraude...), de ses sous-traitants, des systèmes internes (panne de l'informatique, cyberattaque, erreurs de modélisation...), à des risques externes (fraude externe, terrorisme, accident, pandémie...) ainsi qu'aux risques liés aux règles d'affaires établies (risques de conformité, risques fiscaux et risques juridiques).

Le principal risque opérationnel pour Assura SA est le risque induit par le projet d'entreprise visant à remplacer le système informatique cœur de métier (projet ATLAS).

Concentration de risques

Assura SA n'est pas exposée à des risques de concentration significatifs, grâce à un système de limites approprié.

Outils utilisés pour réduire le risque et processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les outils utilisés pour identifier et évaluer les risques diffèrent selon la nature des risques :

- Les risques quantitatifs (risques d'assurance et risques financiers) sont évalués à partir des travaux réalisés dans le cadre du SST.
- Les risques qualitatifs (risques opérationnels) sont évalués à partir d'un processus de cartographie des risques opérationnels (interview des propriétaires de risques pour chaque processus opérationnel).
- Les menaces stratégiques (événements susceptibles de créer un risque dans le futur) sont identifiées à l'aide d'une analyse de type SWOT.

L'ORSA est le principal outil de gestion des risques d'Assura SA. Il fournit une évaluation prospective des risques majeurs et de la solvabilité selon différents scénarios de risques et permet de mesurer l'efficacité des mesures de gestion des risques envisagées. La Direction d'Assura SA s'appuie sur les résultats de l'ORSA pour ajuster le pilotage stratégique de l'entreprise et mettre en place des plans de remédiation activables en cas de survenance d'un événement redouté.

En outre, Assura SA dispose des outils de gestion du risque suivants :

- Le tableau des incidents, qui recense l'ensemble des incidents majeurs survenus, avec l'évaluation de leur impact et les mesures prises pour limiter les risques.
- Le tableau des litiges, qui recense l'ensemble des litiges juridiques d'Assura SA, avec une évaluation du risque pour l'entreprise et de la probabilité de ne pas obtenir gain de cause. Les risques « d'effet jurisprudence » sont aussi analysés et pris en compte.
- Le Dashboard de sécurité IT opérationnelle recense les cybermenaces directes, à la fois en termes de réalisation d'attaques (e.g. nombre d'attaques par des virus, des malwares, des chevaux de Troie, des spams, etc.) et en termes d'indicateurs de faiblesse IT (e.g. nombre de serveurs n'étant pas à jour de leurs patchs de sécurité, proportion cryptée des flux entrants/sortants, etc.).

Enfin, Assura SA a mis en place un « Risk Assessment », instrument d'évaluation des risques utilisé par la 3^e ligne de défense (Audit interne) qui s'en sert pour formaliser sa propre appréciation de l'ensemble des risques de l'entreprise, quel qu'en soit le type.

Evaluation des actifs et des passifs

La fortune d'Assura SA est notamment constituée de plusieurs comptes de dépôt selon des allocations de placement déterminées par le Comité d'investissement et des risques financiers (IFRC), suivant une approche de type actif-passif (ALM), contrôlée par le Comité de placements et par le Conseil d'administration et régie par les directives y relatives. L'ensemble des actifs du bilan a été appréhendé avec une approche mettant en évidence la valeur réelle des actifs, soit leur valeur proche du marché.

La comparaison des valeurs statutaires et des valeurs de marché des placements à la date du bilan du 31.12.2019 se présente ainsi :

Montants en milliers de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2019	Valeur de marché au 31.12.2019
Biens immobiliers	93'145	154'037
Participations	-	-
Titres à revenus fixes	899'771	911'069
Actions	31'296	31'296
Autres placements :	153'774	153'774
- Fonds de placements immobiliers	70'291	70'291
- Fonds de placements actions	83'483	83'483
- Fonds de placements obligations	0	0
- Fonds monétaires	0	0
Total placements	1'177'986	1'250'176

Les valeurs statutaires et de marché (évaluées à des fins de solvabilité) des actifs au 31.12.2019 sont les suivantes :

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2020		Valeur statutaire au 31.12.2019		Valeur de marché au 31.12.2019	
Placements et investissements	1'317'822	97%	1'245'632	97%	1'317'822	97%
Autres actifs	35'225	3%	35'225	3%	35'225	3%
Total actif	1'353'047	100%	1'280'857	100%	1'353'047	100%

Le tableau ci-dessous reporte les placements et investissements par classe d'actifs au 31.12.2019:

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2020		Valeur statutaire au 31.12.2019		Valeur de marché au 31.12.2019	
Avoirs en compte	62'281	5%	62'281	5%	62'281	5%
Terrains et bâtiments	154'037	12%	93'145	7%	154'037	12%
Fonds de placements (y c. actifs immo.)	153'774	12%	153'774	12%	153'774	12%
- Fonds de placements actions	83'483	6%	83'483	7%	83'483	6%
- Fonds de placements obligations	0	0%	0	0%	0	0%
- Fonds en instruments du marché monétaire	0	0%	0	0%	0	0%
- Fonds de placements immobiliers & actions immobilières	70'291	5%	70'291	6%	70'291	5%
Obligations en ligne directe	911'069	70%	899'771	73%	911'069	70%
Actions en ligne directe	31'296	2%	31'296	3%	31'296	2%
Instruments financiers dérivés	5'365	0%	5'365	0%	5'365	0%
Total placements et investissements	1'317'822	99%	1'245'632	100%	1'317'822	99%

NB: Depuis 2013, il n'y a plus de produits structurés en direct, de hedge funds et de matières premières dans le portefeuille.

Actifs obligataires

Pour les obligations en direct, la valeur statutaire est obtenue par la méthode dite du coût amorti, prenant en compte la valeur d'amortissement des coûts (la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est répartie sur la période qui reste à courir en sommes égales, à comptabiliser comme amortissement à chaque bouclage du bilan). A contrario, la valeur de marché est égale à la valeur boursière à la clôture des marchés le 31.12.2019, respectivement à l'ouverture le 01.01.2020.

Placements immobiliers indirects

Nous considérons ici uniquement les actions immobilières et les fonds immobiliers dont la valorisation comptable au 31.12.2019, respectivement au 01.01.2020, est prise comme valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par notre banque dépositaire.

Actions

Les valeurs statutaires au 31.12.2019, respectivement au 01.01.2020, sont prises comme valeur de marché. Ce type d'actifs (hors actions immobilières) représente environ 9% des placements bruts. Le risque lié aux actions (hors actions immobilières) correspond, après réduction des couvertures optionnelles, à une exposition nette aux actions de l'ordre de 6% du portefeuille. La couverture restante est imparfaite, étant donné qu'elle constitue une couverture statique (aucune adaptation en

dehors des renouvellements, sauf en cas de changement majeur ou de grosse variation de cours) et du fait que le risque de base résiduel non couvrable reste minime. Les chiffres indiqués ci-dessus ne prennent pas en compte les couvertures mises en place afin de présenter les chiffres affichés au bilan.

Placements à court terme et liquidités

Les avoirs en compte (comptes courants) sont composés du solde des comptes courants de placements et des comptes de marges (pour les options) d'Assura SA au 31.12.2019.

Les instruments financiers dérivés sont composés du gain non réalisé des instruments dérivés (change à terme) opérés par nos gérants sur leurs dépôts afin de couvrir le risque de change alors que les pertes non réalisées sont au passif.

Les liquidités relatives aux placements sont déposées sur des comptes courants auprès de notre banque dépositaire et sont libellées en diverses monnaies. Le risque de change est très peu significatif compte tenu des couvertures sur change effectuées à l'aide de ventes à terme sur devises (couvertures statiques).

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur.

Placements immobiliers directs

Leur valorisation comptable au 31.12.2019, respectivement au 01.01.2020, est différente de la valeur de marché. En effet, la valeur de marché est déterminée par des expertises établies par différents partenaires en utilisant la méthode des cash-flows futurs actualisés.

Les placements immobiliers directs sont composés d'immeubles résidentiels et d'utilisation mixte ainsi que de bureaux et de bâtiments administratifs sur le territoire suisse.

Autres actifs

Les autres types d'actifs, à savoir, les créances ainsi que les comptes de régularisation ne présentent pas d'écart entre la valeur statutaire et la valeur de marché. En ce qui concerne les liquidités, le risque est limité étant donné les montants en question par rapport à la taille du bilan. Le montant nominal des liquidités est considéré comme une estimation de la valeur de marché de ces liquidités.

Engagements (« best estimate »)

Le montant des provisions techniques au 31.12.2019 représente CHF 1'067 Mio.

Bilan et retraitement des réserves techniques et non techniques au 31.12.2019:

Provisions techniques

La valeur brute et la valeur nette des provisions pour engagement d'assurance au 31.12.2019 sont identiques :

Montants en milliers de CHF	Valeur nette au 31.12.2019	Valeur nette au 31.12.2018
Provisions pour sinistres en cours	88'253	77'154
Autres provisions techniques :	976'914	922'153
- Provisions de sécurité et pour fluctuation	312'411	262'546
- Provisions de vieillissement	601'659	601'102
- Autres provisions techniques:	62'844	58'505
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'638	1'758
Total provisions techniques	1'066'805	1'001'065

La valeur proche du marché des provisions techniques diffère de la valeur statutaire et est indiquée dans le chapitre qui traite de la solvabilité.

Au 31.12.2019, les provisions techniques d'Assura SA sont composées des provisions suivantes :

- La provision pour sinistres en cours a pour objet la prise en charge de sinistres survenus durant l'exercice mais non encore liquidés car non annoncés par l'assuré ou en attente de paiement. Afin de tenir compte des frais de gestion liés au règlement des sinistres, la provision est renforcée de 4%.
- La provision reports de prime a pour objet de quantifier la fraction des primes encaissées et non échues à la date d'établissement du bilan.
- La provision de vieillissement a pour objectif, d'une part, de couvrir les pertes techniques futures des cinq produits d'hospitalisation fermés (Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco et Priveco Plus) afin de pouvoir équilibrer les résultats d'assurance de ces produits et, d'autre part, de répartir les différences, positives et négatives, observées entre les prestations futures attendues (basées sur des estimations actuelles) et les tarifs en vigueur des autres produits. Sa valeur statutaire est sa valeur au passif à la clôture de l'exercice et correspond aux pertes techniques futures des cinq produits d'hospitalisation fermés, ainsi qu'à la différence entre les prestations futures attendues et les tarifs en vigueur des produits Hospita et Pécunia. Pour les autres produits, la différence étant négative, elle est mise à zéro en univers statutaire.
- La provision spécifique de placements permet, au bénéfice des assurés, de lisser l'impact d'éventuels résultats des placements négatifs inférieurs au taux de référence de la BNS (en territoire négatif) sur les provisions de vieillissement des cinq produits d'hospitalisation fermés (Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco et Priveco Plus). L'objectif de cette provision est de ne pas modifier le rendement alloué à terme à ces mêmes provisions de vieillissement.

- La provision de fluctuation couvre la volatilité au sens du Cm 18 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les incertitudes qui pèsent sur la détermination des provisions pour sinistres et de vieillissement (risque de sécurité et de paramètre) ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes à la survenance des sinistres (risque de fluctuation au sens strict). Elle vise à absorber tout ou partie, aussi bien des résultats défavorables de liquidation des sinistres que des fluctuations dans la charge des sinistres. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.
- La provision de sécurité couvre la volatilité au sens du Cm 19 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les risques qui ne sont pas directement liés aux produits mais qui sont, d'une manière générale, liés à l'exploitation de l'assurance. Cette provision est calculée en fonction du niveau de risque total auquel Assura SA est confrontée, lui permettant de renforcer sa capacité d'absorption de ce risque. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.
- La provision orthodontie a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture d'orthodontie prévue dans les produits Denta et Denta +.
- La provision Décès a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « Décès ».
- La provision pour restitution des primes Complementa Plus est constituée pour attribuer le rabais de primes pour absence de prestations prévu à l'article 12 des conditions spéciales d'assurance de ce produit.

Autres provisions

- La provision non technique correspond à la provision juridique.
- La provision pour risques liés aux placements de capitaux correspond à la réserve de fluctuation de valeurs, les taux « cibles » correspondent aux taux de perte maximale sur 12 mois par véhicule de placement.
- Les dettes nées d'opérations d'assurance regroupent les engagements envers les preneurs d'assurance (y c. les primes encaissées d'avance), ainsi que les dettes envers les agents et les intermédiaires.
- Les autres passifs regroupent les dettes envers les tiers ainsi que les dettes contractées envers les sociétés du Groupe.
- Les passifs de régularisation regroupent les commissions, les impôts de l'année courante, ainsi que les autres passifs de régularisation.
- Les dettes sur instruments financiers dérivés correspondent aux pertes non réalisées des instruments dérivés.
- La garantie Previsia Maladie cédée à Generali.
- La garantie Assuralex cédée à Orion.

Etant donné que les prestations dont les risques sont transférés sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA.

Valeur d'instruments de transfert de risque

Les garanties suivantes sont transférées sur la base d'un contrat de coassurance ou de courtage :

- prestations d'assistance transférées à 100% à SOS Assistance ;
- prestations liées à l'assurance annulation sont transférées à 100% à L'Européenne Assurance Voyage SA ;
- garantie Previsia Maladie cédée à Generali ;
- garantie Assuralex cédée à Orion.

Etant donné que les prestations dont les risques sont transférés sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA. Il n'y a donc pas lieu de parler d'écart par rapport à l'évaluation proche du marché.

Gestion du capital

Assura SA a mis en place et continue de développer une stratégie de planification de capital lui permettant de respecter, en tout temps, les objectifs de solvabilité réglementaire applicables. Cette stratégie s'appuie sur des prévisions pluriannuelles avec un scénario de base et des scénarios alternatifs. L'objectif de la planification du capital est d'être solvable en tout temps.

Le montant des fonds propres statutaires d'Assura SA s'élève à près de CHF 84.6 Mio au 31.12.2019 et se compose d'un capital-actions d'un montant de CHF 8.0 Mio, de réserves légales d'un montant de CHF 2.0 Mio, de réserves légales issues du bénéfice d'un montant de CHF 4.1 Mio environ, de la réserve libre d'un montant de CHF 24.4 Mio environ, des bénéfices reportés d'un montant de CHF 30.8 Mio environ et du bénéfice réalisé en 2019 d'un montant de CHF 15.2 Mio environ. Aucun changement notable dans la structure du capital n'est intervenu en 2019. Les fonds propres présentent la meilleure qualité possible du fait de leur liquidité et procurent ainsi une certaine stabilité et solidité à la société.

Les écarts au niveau des fonds propres statutaires et leurs évaluations proches du marché (« best estimate ») en 2019 sont dus principalement à :

- la valeur de marché des placements financiers, différente de la valeur statutaire pour les investissements immobiliers en direct et les obligations en direct pour la partie des actifs ;
- la nature de certains engagements, provisions techniques et non techniques (e.g. provisions de fluctuation, provisions de sécurité, provisions pour risques liés aux placements de capitaux).

Montants en millions de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2019	Ecart de valorisation sur placements financiers	Ecart de valorisation sur engagements	Valeur " best estimate " au 01.01.2020
Fonds propres	84.6	72.2	390.6	547.3

Solvabilité

Principaux résultats

Les principaux résultats SST au 01.01.2020 aboutissent aux niveaux de solvabilité présentés ci-dessous, qui sont supérieurs aux exigences réglementaires.

Montants en millions de CHF		SST 2020	SST 2019	Variation SST 2020 / SST 2019	
Niveau des risques					
Risques d'assurance	(1)	185.5	47.8	137.7	288.3%
Risques de marché	(2)	262.9	267.6	-4.7	-1.8%
Diversification entre les risques	(3)	-115.6	-37.2	-78.4	210.8%
Impact des scénarios	(4)	2.1	1.8	0.2	12.1%
Risques de crédit	(5)	28.4	27.1	1.3	4.7%
Total niveau des risques (1) + (2) + (3) + (4) + (5)	(6)	363.2	307.1	56.1	18.3%
Résultat courant pouvant couvrir les risques					
Résultat d'assurance attendu	(7)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Résultat financier attendu	(8)	12.9	11.1	1.7	15.3%
Total résultat courant pouvant couvrir les risques (7) + (8)	(9)	12.9	11.1	1.7	15.3%
Capital-risque à un an					
Total capital-risque à un an (6) - (9)	(10)	350.3	295.9	54.4	18.4%
Fonds propres disponibles					
Actifs évalués proches du marché	(11)	1'353.0	1'219.1	133.9	11.0%
Passifs évalués proches du marché	(12)	805.7	749.3	56.5	7.5%
Déductions des fonds propres disponibles	(13)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Total fonds propres disponibles (11) - (12) - (13)	(14)	547.3	469.8	77.5	16.5%
Market Value Margin	(15)	115.4	75.5	39.9	52.8%
Solvabilité : couverture des fonds propres minimaux nécessaires					
Quotient SST [(14) - (15)] / (10)		123.3%	133.2%	-10.0%	-7.5%

La variation du ratio de solvabilité en 2019 provient principalement des effets suivants :

- Changements méthodologiques : -10 points ;
- Baisse des taux d'intérêt (impact passif) : -32 points ;
- Performance financière : +20 points ;
- Réduction du déséquilibre actif-passif : +19 points ;

Risques de marché

La répartition du risque de marché dans le SST 01.01.2020 est la suivante :

Montants en millions de CHF	Expected Shortfall (ES)
Tous facteurs de risques	-262.9
Taux d'intérêt	-226.5
Taux d'intérêt CHF	-285.6
Taux d'intérêt EUR	-50.6
Taux d'intérêt USD	-14.5
Taux d'intérêt GBP	-0.3
Spreads	-59.6
Devises étrangères	-23.8
Actions	-25.4
Immobilier	-37.7

La variation des risques de marché vient principalement des effets suivants (cf impacts page 20):

- Achat d'actifs obligataires de longue durée (réduction du déséquilibre actif-passif ;
- Baisse des taux d'intérêts.

Risques d'assurance

La répartition du risque de d'assurance dans le SST 01.01.2020 est la suivante :

Montants en millions de CHF	Expected Shortfall (ES)
Toutes branches	-185.5
Maladie individuelle	-185.5
Autres branches	0.0

La variation des risques d'assurance vient principalement des effets suivants :

- Changements méthodologiques (abandon de l'outil interne de projection des flux de passif) ;
- Baisse des taux d'intérêts.

Annexes

Modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise »	Affaires directes en Suisse					
	Total		Accident		Maladie	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Montants en millions de CHF						
1 Primes brutes	348.3	353.3	40.0	42.1	308.2	311.2
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	348.3	353.3	40.0	42.1	308.2	311.2
4 Variations des reports de primes	-0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
5 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4)	348.3	353.3	40.0	42.1	308.2	311.2
6 Autres produits de l'activité d'assurance	0.7	0.2	0.1	0.0	0.6	0.1
7 Total des produits de l'activité technique d'assurance (5 + 6)	348.9	353.5	40.1	42.1	308.8	311.4
8 Charges des sinistres : montants payés bruts	-226.9	-234.9	-7.7	-8.9	-219.2	-226.0
9 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 Variations des provisions techniques	-37.1	-65.7	5.1	2.1	-42.2	-67.8
11 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (8 + 9 + 10)	-264.0	-300.6	-2.6	-6.8	-261.4	-293.8
12 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-57.8	-48.5	-6.6	-5.8	-51.1	-42.7
13 Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
14 Total des charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (11 + 12 + 13)	-321.8	-349.1	-9.2	-12.6	-312.5	-336.6
15 Produits des placements	40.2	70.1				
16 Charges financières et frais de gestion des placements	-46.0	-23.9				
17 Résultat des placements (15 + 16)	-5.8	46.3				
18 Autres produits financiers	0.1	0.3				
19 Autres charges financières	-1.0	-0.9				
20 Résultat opérationnel (7 + 14 + 17 + 18 + 19)	20.5	50.0				
21 Autres produits	0.2	0.3				
22 Autres charges	-1.3	-32.3				
23 Produits / charges extraordinaires	0.9	0.0				
24 Bénéfice / perte avant impôt (20 + 21 + 22 + 23)	20.2	18.0				
25 Impôts directs	-4.2	-2.8				
26 Bénéfice / perte (24 + 25)	16.1	15.2				

* ligne 22 reclassement de l'attribution à la provision pour risques liés aux placements de capitaux pour 31.1 (pas d'attribution en 2018).

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2018	Clôture au 31.12.2019
Immeubles	144.5	154.0
Participations		
Titres à revenu fixe	535.0	915.6
Prêts		
Hypothèques		
Actions	25.0	31.3
Autres placements		
Placements collectifs de capitaux	326.2	153.8
Placements alternatifs de capitaux		
Autres placements de capitaux		
Total de la valeur des placements proche du marché	1'030.7	1'254.7
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds		
Créances issues d'instruments financiers dérivés	1.3	5.4
Liquidités	172.5	62.3
Créances issues des activités d'assurance	7.0	6.5
Autres créances	4.6	23.8
Autres actifs	3.0	0.5
Total de la valeur des autres actifs proche du marché	187.1	93.0
Total de la valeur des actifs proche du marché	1'219.1	1'353.0

Valeur proche du marché des provisions techniques

La réglementation en vigueur considère que la valeur proche du marché des provisions techniques correspond à la valeur des provisions techniques dans le référentiel SST fixé par le régulateur. Cette valeur SST des provisions techniques est présentée ci-dessous :

Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2018	Clôture au 31.12.2019
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance-maladie	512.2	742.7
Réassurance active : assurance-maladie		
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance-maladie		
Réassurance active : assurance-maladie		
Provisions non techniques	0.0	0.0
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers		
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	0.0	0.0
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée		
Engagements issus des activités d'assurance	224.5	58.2
Autres passifs	12.6	4.9
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements (valeur SST des provisions techniques)	749.3	805.7
Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	603.8	547.3

La hausse des provisions SST vient principalement de la baisse des taux et de changements méthodologiques.

La valeur SST des provisions techniques au 01.01.2020 (806 MCHF) diffère de la valeur statutaire principalement pour les raisons suivantes :

- Les engagements viagers sont calculés dans le référentiel SST à l'aide d'une méthode actuarielle prospective conforme au modèle standard STT-maladie alors que les provisions de vieillissement statutaires sont évaluées en appliquant des méthodes comptables rétrospectives (approuvées par la FINMA).
- Les provisions statutaires qui ne correspondent pas à un engagement « best estimate » sont considérées comme nulles dans le bilan SST.

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Montants en millions de CHF (sauf contre-indication)

		Clôture au 31.12.2018	Clôture au 31.12.2019
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	469.8	547.3
	Déductions	0.0	0.0
	Fonds propres de base	469.8	547.3
	Capital complémentaire	0.0	0.0
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	CPR	469.8	547.3
	Market Value Margin (MVM)	75.5	115.4
		Mio. CHF	Mio. CHF
	Risque technique	47.8	185.5
	Risque de marché	267.6	262.9
	Effets de diversification	-37.2	-115.6
	Risque de crédit	27.1	28.4
	Résultat attendu et autres effets sur le capital cible	-9.3	-10.8
Calcul du capital cible	Capital-risque à un an	295.9	350.3
		Clôture au 31.12.2018	Clôture au 31.12.2019
Quotient SST	[CPR-MVM]/Capital cible	133.2%	123.3%



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Assura SA, Pully

Lausanne, le 8 avril 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Assura SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Rolf Bächler
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Comptes 2019 Bilan

Actif			
Montants en CHF	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Placements de capitaux			
Biens immobiliers		93'145'040	94'824'310
Titres à revenu fixe		899'770'696	534'030'687
Actions		31'296'336	25'030'618
Autres placements	1	153'774'376	326'214'239
Total placements de capitaux		1'177'986'448	980'099'854
Créances sur instruments financiers dérivés		5'364'285	1'337'790
Liquidités		62'281'158	172'505'415
Créances nées d'opérations d'assurance			
Créances sur les preneurs d'assurance		4'816'271	5'092'141
Créances sur les agents et les intermédiaires		83'892	184'472
Créances sur les entreprises d'assurances		1'560'963	1'606'958
Total créances nées d'opérations d'assurance		6'461'126	6'883'571
Autres créances			
Créances envers des tiers		2'093'491	2'938'296
Créances envers des sociétés du Groupe	2	21'677'280	2'021'719
Créances envers des actionnaires		2'370	-
Total autres créances		23'773'141	4'960'015
Comptes de régularisation	3	4'990'666	2'711'857
TOTAL DE L'ACTIF		1'280'856'824	1'168'498'502

Comptes 2019 Bilan

Passif			
Montants en CHF	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Provisions et dettes externes			
Provisions techniques pour propre compte	4	1'066'804'635	1'001'064'836
Provisions non techniques		148'000	-
Provision pour risques liés aux placements de capitaux		65'939'672	34'761'125
Dettes sur instruments financiers dérivés		351'817	932
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Dettes envers les preneurs d'assurance		57'287'920	49'626'912
Dettes envers les agents et les intermédiaires		821'713	1'134'816
Dettes envers les entreprises d'assurances		41'277	-
Total dettes nées d'opérations d'assurance		58'150'910	50'761'728
Autres passifs			
Dettes envers des tiers		167'812	255'703
Dettes envers des sociétés du Groupe		210	2'140'897
Dettes envers des actionnaires		-	4'526
Total autres passifs		168'022	2'401'126
Comptes de régularisation	5	4'728'132	10'156'721
Total provisions et dettes externes		1'196'291'188	1'099'146'468
Fonds propres			
Capital-actions		8'000'000	8'000'000
Réserves légales		2'000'000	2'000'000
Réserves légales issues du bénéfice			
- Réserve générale		4'135'666	4'135'666
Total réserves légales issues du bénéfice		4'135'666	4'135'666
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées (-)			
- Réserve libre		24'374'175	24'374'175
- Bénéfice reporté / (-) perte reportée		30'842'193	14'758'233
- Bénéfice / (-) perte		15'213'602	16'083'960
Total réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées (-)		70'429'970	55'216'368
Propres parts du capital	6	p.m.	p.m.
Total fonds propres	7	84'565'636	69'352'034
TOTAL DU PASSIF		1'280'856'824	1'168'498'502

Comptes 2019

Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2019	2018
Primes brutes		353'338'608	348'271'043
Primes brutes cédées aux réassureurs		-	-
Primes pour propre compte		353'338'608	348'271'043
Variation des reports de primes		-2'855	637
Primes acquises pour propre compte		353'335'753	348'271'680
Autres produits de l'activité d'assurance		169'825	666'803
Total des produits de l'activité technique d'assurance		353'505'578	348'938'483
Charges de sinistres : montants payés bruts		-234'882'944	-226'891'760
Variation des provisions techniques pour propre compte	8	-65'736'944	-37'122'665
Charges des sinistres pour propre compte		-300'619'888	-264'014'425
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	9	-48'497'837	-57'764'380
Total charges de l'activité technique		-349'117'725	-321'778'805
Produits des placements		70'139'237	40'246'403
Charges financières et frais de gestion des placements		-23'887'065	-46'034'465
Résultat des placements	10	46'252'172	-5'788'062
Autres produits financiers		310'673	155'572
Autres charges financières		-922'087	-1'017'157
Résultat opérationnel		50'028'611	20'510'031
Autres produits		359'745	205'180
Autres charges	11	-32'327'580	-1'312'066
Produits extraordinaires	12	-	857'351
Bénéfice / (-) perte avant impôts		18'060'776	20'260'496
Impôts directs	13	-2'847'174	-4'176'536
Bénéfice / (-) perte		15'213'602	16'083'960

Comptes 2019

Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2019	2018
Bénéfice / (-) perte	15'213'602	16'083'960
Amortissements et revalorisations sur :		
- Placements de capitaux (y c. dérivés)	-28'770'840	17'940'795
- Immobilisations corporelles	-	23'782
- Créances	4'267'594	4'317'952
Augmentation / diminution des :		
- Provisions techniques pour propre compte	65'739'799	37'122'028
- Provisions non techniques	148'000	-52'139
- Provision pour risques liés aux placements de capitaux	31'178'547	-
Bénéfice et perte provenant de réalisations :		
Augmentation / diminution des :		
- Créances nées d'opérations d'assurance	-3'845'149	-4'754'452
- Autres créances	-18'813'126	-2'030'861
- Comptes de régularisation (actif)	-2'278'809	-1'716'943
- Dettes nées d'opérations d'assurance	7'389'182	2'545'315
- Autres passifs	-2'233'104	-1'027'497
- Comptes de régularisation (passif)	-5'428'589	4'601'368
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	62'567'107	73'053'308
- Investissements nets dans des placements de capitaux (y c. dérivés)	-172'791'364	-183'957'570
- Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	-	223'603
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-172'791'364	-183'733'967
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-110'224'257	-110'680'659
Etat des liquidités au 01.01	172'505'415	283'186'074
Etat des liquidités au 31.12	62'281'158	172'505'415
Variation nette des liquidités	-110'224'257	-110'680'659

Comptes 2019 Annexe aux comptes annuels

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013) ainsi que selon l'Ordonnance sur la surveillance des assurances (art. 5-6a OS-FINMA, structure minimale des comptes annuels).

Modification des principes de présentation des comptes

Conformément à la mise à jour au 01.01.2019 du plan comptable établi par la FINMA, les reclassements suivants ont été effectués en 2019 :

- la variation de la provision pour risques sur les placements de capitaux est reclassée de la rubrique «Résultat des placements» dans la rubrique «Autres charges».
- les amortissements sur primes sont reclassés de la rubrique «Primes pour propre compte» dans la rubrique «Autres charges».
- les primes récupérées sur les amortissements sont reclassées de la rubrique «Primes pour propre compte» dans la rubrique «Autres produits».
- les variations pour pertes sur débiteurs primes sont reclassées de la rubrique «Primes pour propre compte» dans la rubrique «Autres charges ou autres produits».

Les comptes 2018 ont été retraités pour permettre la comparaison.

Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan sont les suivants :

Placements

L'évaluation des immeubles est effectuée selon la valeur d'acquisition, l'amortissement est linéaire au taux de 1.5% l'an. Des expertises sont effectuées dans un intervalle de trois à six ans par un expert indépendant selon la méthode DCF «Discounted Cash Flow». Le cas échéant, des dépréciations sont effectuées en cas d'expertises en dessous de la valeur comptable.

Les actions, les fonds de placement et les participations sont inscrits à la valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts (amortized cost).

Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement pour couvrir la fortune. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de résultat.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur.

Provisions techniques

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et pour fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions techniques. La détermination des provisions techniques s'effectue sur la base du plan d'exploitation soumis à la FINMA.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus par les dispositions prudentielles.

Les provisions de sécurité et pour fluctuations sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision «cible» est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Depuis 2019, les taux «cibles» par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur 12 mois alors qu'en 2018 la provision était calculée sur la base des taux de volatilité sur 10 ans.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Catégories de placement	Taux au 31.12.2019	Taux cibles
Liquidités	0.6%	1.0%
Obligations suisses et étrangères hedgées en CHF	2.8%	4.6%
Actions Suisse	22.4%	36.8%
Actions Monde	28.1%	46.0%
Fonds immobiliers	13.1%	21.4%

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les assurés ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

1 - Autres placements

Montants en CHF	31.12.2019	31.12.2018
Fonds de placement immobilier	70'290'868	81'415'995
Fonds de placement actions	83'483'508	67'447'512
Fonds de placement obligations	-	81'096'497
Fonds monétaires	-	96'254'235
Total	153'774'376	326'214'239

2 - Créances envers des sociétés du Groupe

La principale créance concerne Assura-Basis SA (CHF 19 millions). Des paiements de prestations moins importants que prévu ainsi que des encaissements de primes pour Assura SA plus élevés que prévu ont généré un solde en faveur d'Assura SA.

La relation financière entre les deux sociétés a été rééquilibrée début janvier 2020 par un remboursement intégral du solde du compte courant par Assura-Basis SA à Assura SA.

3 - Comptes de régularisation (actif)

Montants en CHF	31.12.2019	31.12.2018
Intérêts courus sur les placements de capitaux	4'524'361	2'711'857
Autres actifs de régularisation	466'305	-
Total	4'990'666	2'711'857

4 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	31.12.2019	31.12.2018
Reports de primes	2'855	-
Provisions pour sinistres en cours	88'252'727	77'154'096
Autres provisions techniques :		
Provisions de sécurité et pour fluctuations	312'411'086	262'546'539
Provisions de vieillissement	601'658'802	601'101'985
Autres provisions techniques	62'841'204	58'504'565
Total autres provisions techniques	976'911'092	922'153'089
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'637'961	1'757'651
Total	1'066'804'635	1'001'064'836

5 - Comptes de régularisation (passif)

Montants en CHF	31.12.2019	31.12.2018
Commissions à payer	2'155'170	5'350'000
Impôts année en cours	-	3'368'407
Autres passifs de régularisation	2'572'962	1'438'314
Total	4'728'132	10'156'721

6 - Propres parts du capital

	Nombre	Valeur au 31.12.2019	Nombre	Valeur au 31.12.2018
1er janvier	4'560	-	4'560	-
Achat	-	-	-	-
Vente	-	-	-	-
31 décembre	4'560	-	4'560	-

7 - Tableau de variation des fonds propres

Montants en CHF	Capital- actions	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées (-)	Propres parts du capital	Total
Fonds propres 01.01.2018	8'000'000	2'000'000	4'135'666	39'132'408	p.m.	53'268'074
Bénéfice / (-) perte	-	-	-	16'083'960	-	16'083'960
Fonds propres 31.12.2018	8'000'000	2'000'000	4'135'666	55'216'368	p.m.	69'352'034
Bénéfice / (-) perte	-	-	-	15'213'602	-	15'213'602
Fonds propres 31.12.2019	8'000'000	2'000'000	4'135'666	70'429'970	p.m.	84'565'636

Les réserves légales (CHF 2'000'000) correspondent au fonds d'organisation.

8 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF		2019	2018
Provisions pour sinistres en cours	(-) Attribution / Dissolution	-11'098'631	1'181'913
Autres provisions techniques :			
Provisions de sécurité et pour fluctuations	(-) Attribution / Dissolution	-49'864'547	-29'965'776
Provisions de vieillissement	(-) Attribution / Dissolution	-556'817	-8'862'097
Autres provisions techniques	(-) Attribution / Dissolution	-4'336'639	-1'459'744
Total autres provisions techniques		-54'758'003	-40'287'617
Provisions pour parts d'excédents contractuels	(-) Attribution / Dissolution	119'690	1'983'039
Total		-65'736'944	-37'122'665

9 - Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

Montants en CHF		2019	2018
Charges de personnel ¹		-	2'528
Locaux administratifs et installations d'exploitation ¹		-	170
Charges informatiques ¹		-	-1'999
Autres charges administratives		-2'125'159	-1'856'488
Marketing, publicité et commissions		-13'097'645	-29'897'328
Indemnités pour frais administratifs		-33'275'033	-25'987'481
Amortissements		-	-23'782
Total		-48'497'837	-57'764'380

¹ Les employés ont été transférés dans Figeas SA au 01.01.2018.

10 - Résultat des placements de capitaux

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2019	Plus-values réalisées 2019	Plus-values non réalisées 2019	Total 2019
Biens immobiliers	7'595'718	-	-	7'595'718
Titres à revenu fixe	8'651'899	1'261'648	-	9'913'547
Actions	930'568	436'058	6'088'381	7'455'007
Autres placements	4'180'459	12'365'227	28'629'279	45'174'965
Total	21'358'644	14'062'933	34'717'660	70'139'237

Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2019	Moins-values réalisées 2019	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2019	Total 2019
Biens immobiliers	-1'220'860	-	-1'848'214	-3'069'074
Titres à revenu fixe	-1'337'538	-1'871'244	-	-3'208'782
Actions	-46'523	-21'006	-76'496	-144'025
Autres placements	-228'590	-13'214'484	-4'022'110	-17'465'184
Total	-2'833'511	-15'106'734	-5'946'820	-23'887'065
Résultat des placements de capitaux 2019	18'525'133	-1'043'801	28'770'840	46'252'172

Résultat des placements de capitaux (suite)

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2018	Plus-values réalisées 2018	Plus-values non réalisées 2018	Total 2018
Biens immobiliers	7'605'955	292'858	-	7'898'813
Titres à revenu fixe	2'050'535	1'052'801	-	3'103'336
Actions	1'667'093	149'068	2'868'114	4'684'275
Autres placements	5'047'711	7'144'814	12'367'454	24'559'979
Total	16'371'294	8'639'541	15'235'568	40'246'403

Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2018	Moins-values réalisées 2018	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2018	Total 2018
Biens immobiliers	-1'414'889	-	-1'848'876	-3'263'765
Titres à revenu fixe	-871'199	-2'819'198	-	-3'690'397
Actions	-40'834	-259'761	-6'165'606	-6'466'201
Autres placements	-532'175	-6'920'046	-25'161'881	-32'614'102
Total	-2'859'097	-9'999'005	-33'176'363	-46'034'465
Résultat des placements de capitaux 2018	13'512'197	-1'359'464	-17'940'795	-5'788'062

11 - Autres charges

Montants en CHF	2019	2018
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-31'178'547	-
Amortissements sur primes	-1'127'078	-1'271'745
Autres charges	-21'955	-40'321
Total	-32'327'580	-1'312'066

12 - Produits extraordinaires

Montants en CHF	2019	2018
Solde en faveur des assurés (intra-muros) non redistribuable ¹	-	857'351

¹ Ce montant a été attribué aux provisions techniques (provisions de vieillissement) des produits d'assurances complémentaires d'hospitalisation en division semi-privée et privée.

13 - Impôts directs

Diminution du taux d'imposition suite à l'entrée en vigueur, au 01.01.2019, de la RIE III pour le canton de Vaud.

Autres informations

Dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires

Dissolution nette de réserves latentes en 2018 de CHF 7'957.

Aucune dissolution de réserves latentes en 2019.

Nombre d'employés à plein temps en moyenne annuelle

Assura SA n'a plus d'employés depuis le 01.01.2018.

Dettes envers les institutions de prévoyance

Montants en CHF	31.12.2019	31.12.2018
Dettes envers la Fondation de prévoyance du Groupe Assura (solde des cotisations courantes agents)	2'875	10'243

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	31.12.2019	31.12.2018
Fortune liée	1'229'789'287	1'094'467'404

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Honoraires de l'organe de révision

Montants en CHF	2019	2018
Prestations d'audit	134'067	142'636
Autres prestations de services	-	-
Total	134'067	142'636

Evénements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 8 avril 2020 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2019. Les effets de l'épidémie de coronavirus, impossibles à ce stade à déterminer de manière fiable, ainsi que l'importante chute liée des marchés financiers, ne remettent pas en cause les activités et la situation financière d'Assura SA, notamment grâce à une allocation des actifs prudente et diversifiée incluant des couvertures contre certains risques baissiers.

Comptes 2019 Proposition de répartition du résultat

Mouvement du bénéfice au bilan

Montants en CHF	2019	2018
Bénéfice reporté / (-) perte reportée	30'842'193	14'758'233
Bénéfice / (-) perte	15'213'602	16'083'960
Bénéfice / (-) perte au bilan à disposition de l'Assemblée générale	46'055'795	30'842'193

Proposition du Conseil d'administration concernant l'affectation du bénéfice

Montants en CHF	2019	2018
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice / (-) perte au bilan à disposition de l'Assemblée générale	46'055'795	30'842'193
Affectation aux réserves légales issues du bénéfice	-	-
Report à nouveau	46'055'795	30'842'193

Impressum

Edition

Assura SA
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
www.assura.ch

Tirage

30 exemplaires

Avril 2020

